



du bois. Ils frappaient en chantant une voix de tète :

— *Dibadivo ! Ah ya ! Nidibid !*

C'étaient des mots à eux ? S'encourageaient. A la fin, le *dibadivo* fit place à une longue plainte, une de ces plaintes sourdes et celles que l'on entend dans les hôpitaux. Un craquement. L'un des nègres sauta de l'échafaudage. L'autre donna un nouveau coup et sauta aussi. Et l'arbre s'abattit comme s'abattaient toutes les grandes choses, avec un bruit majestueux qui commandait aussitôt le silence.

Le capitaine revint. Il n'avait pu « coxer » les déserteurs.

— Je les aurai demain ou après-demain. Il te le jure, je te le jure, ou ils sont allés.

— Peut-être reviennent-ils d'eux-mêmes se faire payer ?

— Ils se moquent de l'argent. Mais ce soir ils ne peuvent manger que dans un village. Je me suis entendu avec son chef ; il me les ramènera à coups de maniglo.

Nous retournâmes au tirage.

— Voyez-vous, moi je n'aime pas les battre, mais il le faut. D'ailleurs, si vous en prenez un en faute et que vous lui administriez une bonne raclée, il ne vous en vendrait jamais.

Il me montrait son bâton.

— J'ai toujours la trique à la main. On ne connaît pas deux façons de travailler ici. C'est domage. Mais je les soigne. Je ne les vole pas sur leurs rations. Ils savent que je suis juste si je suis dur. Pas un m'en veut. Ils sont même rares ceux de chez moi qui ne finissent pas leur contrat. Je suis celui qui fait le moins de morts dans la région. Que voulez-vous, c'est pénible à dire, mais la machine ne peut remplacer le nègre. Il faudrait être millionnaire.

Le moteur à bananes, il n'y a rien de mieux. D'ailleurs, seul le nègre peut marcher dans le poto-poto.

Ce jeune homme était logique.

Lui était venu en Afrique pour faire du bois. Il faisait du bois avec les moyens en vigueur. Il ne dépassait pas le règlement.

— Allez ! Tirez ! Tirez !

— Ah ya ! Ah ya ! Ah ya !

— Rien que pour amener cette bille à la rivière, il lui faut de trois jours, encore si la tornade ne détrempa pas trop. Enfin je n'ai plus rien à abattre d'un moment ; voilà la lune montante, et il ne faut pas couper quand la lune monte... — Kouliko ! dit-il à son capitaine, tu vas me choisir dix costards pour la nage, hein ? C'est dans trois jours ?

— Vous allez faire un concours de natation ?

— Dans la boue, oui, et moi en tôle. On va jeter les billes à l'eau. Ce n'est pas tout de les couper, il faut les amener à Abidjan, ensuite à Grand-Bassam. Maintenant je vais faire le jockey aquatique, à cheval sur mes drômes. Ah ! il faut avoir une santé !

— Et vous gagnez beaucoup d'argent à ce trafic-là ?

— Moi ? Je ne suis pas patron, mais chef de chantier. Je gagne de quoi ne pas m'ennuyer pendant trois mois à Paris une fois tous les deux ans.

Il soupira et dit :

— Ah ! la place Clichy vers les sept heures du soir !

Puis il revint à son état :

— J'ai acheté des actions de la mine d'or, vous savez, à côté de Koukumbo. Il faut croire ! Il y a de tout dans cette sacrée terre d'Afrique, mais c'est bien dur à extraire... Kouliko ! va dire qu'on dépêche la biche. Vous dînez avec moi ? Pas de restaurant, vous savez, par ici. Aimez-vous les cervelles de singes ? C'est excellent... Kouliko ! tue deux singes en chemin. Et Odoz ? Connaissez-vous Odoz, monsieur ? Il possède quarante millions aujourd'hui. Il est arrivé de l'Isère en savates. Ah ! dame ! il a travaillé. Il a cherché pendant quinze ans ses millions dans le poto-poto. C'est le roi des coupeurs de bois. Je me sens autant de courage qu'Odoz.

— Mais vous toussiez beaucoup.

— Je toussais ? Vous croyez qu'Odoz n'a pas toussé, lui ? Il ne peut même plus marcher tellement il a des rhumatismes. Les millions ? Regardez, ils sont là. (D'un grand geste, il me montrait la forêt effrayante.) A moi les manches courtes, le poto-poto, les billets de mille ou la bilieuse ! De deux choses l'une : ou la forêt vous enrichit ou elle vous tue. Moi j'ai le courage. Pile ou face. A la forêt de décider !

— Ah ya ! Ah ya ! Ah ya ! Ya ! Ya ! Ya ! Ya ! Ya ! Ya !

Albert LONDRES.

## LE MINISTRE DE L'AIR

M. LAURENT EYNAC

## EXPOSE SON PROGRAMME

devant la commission des finances

M. Laurent Eynac s'est rendu hier à la commission des finances, pour lui soumettre les conclusions de son rapport sur le programme de l'aviation civile, militaire et maritime.

Le problème essentiel de l'aviation, a déclaré le ministre de l'Air, est un problème de matériel et de la crise de l'aviation est née d'une crise de matériel.

Cette crise est due au fait que les constructeurs s'orientent plus volontiers vers la fourniture d'avions militaires en grande série bénéficiant de commandes plus rémunératrices, qu'ils ne s'orientent vers la solution des problèmes techniques de haut rendement que pose l'aviation commerciale et l'aviation lourde militaire et navale.

Le remède consiste, pour le ministre de l'Air, sous son autorité et sa responsabilité, à répartir les crédits de matériel d'aviation entre les crédits d'études, les crédits de recherches et les crédits de construction en série.

Il est donc nécessaire de revoir les dotations des programmes actuels poussés peut-être trop loin dans la politique des stocks, le souci de la quantité, pour légitime qu'il soit, ne devant pas faire perdre de vue celui de la qualité qui est essentielle.

Pour la garantie même de la défense nationale, la dotation en qualité doit être prépondérante et il faut pratiquer une politique d'outillage industriel. Sont essentiels, pour l'unité de la conception dans l'emploi du matériel et l'intercommunication entre les personnels utilisateurs et les personnels techniques.

En ce qui concerne l'organisation du nouveau ministère, M. Laurent Eynac a dit que les trois bases principales de cette organisation sont :

1° Une direction générale de services techniques et industriels (recherches, essais, fabrication, bases) ;

2° Une direction des services utilisateurs civils (transports aériens) ;

3° Une direction des services utilisateurs militaires (aviation nationale).

Un effort essentiel doit être fait pour la création d'une école supérieure de l'aéronautique et l'enseignement en général.

Puis le ministre a fourni des indications sur le programme de l'aéronautique marchande.

Le programme consiste à relier Paris avec les différentes capitales du monde : la France à l'Afrique, à l'Orient, à l'Amérique du Sud et à la Syrie.

Il a ajouté que le programme d'exploitation des lignes plus lointaines pourrait être retenu à titre d'indication et préparé, mais que la réalisation de ces lignes est, pour le moment, prématurée.

Il est important avant tout d'assurer et d'intensifier les services existants plutôt que de développer des lignes à travers le monde.

Enfin, l'horaire quotidien et le vol de nuit sont les conditions nécessaires d'une bonne exploitation du service postal.

Pour ce qui est du réseau intérieur, l'aviation postale seule offre de l'intérêt.

Les grands réseaux d'ordre d'exploitation d'une ligne Bordeaux-Lyon, rattachés aux liaisons internationales et créant avec les concours des grandes collectivités.

Enfin, en ce qui concerne le régime des compagnies, deux problèmes se posent : celui de concentration des moyens et celui du financement des entreprises. M. Laurent Eynac estime qu'il faut s'orienter vers l'organisation de compagnies en grands réseaux et non d'un réseau unique.

Ce réseau, qui est de 20.000 kilomètres, mais qui pourra atteindre lui-même 40.000 kilomètres, peut comporter l'institution de trois grands réseaux, organismes qui seraient constitués par l'association de l'Etat, des usagers, des collectivités, des transports ferroviaires et maritimes.

Le ministre considère que le système des avances remboursables et des primes souples avec taux d'accroissement doit donner des résultats. L'Etat ayant des parts bénéficiaires et des actions d'apport. Selon lui, il faudrait probablement prévoir des contrats de longue durée révisables tous les cinq ans et soumis à la ratification du Parlement.

Les déclarations de M. Laurent Eynac ont été unanimement approuvées par la commission.

Après le départ de M. Laurent Eynac, la commission, qui a tenu une séance de nuit, a opéré, sur la proposition de son rapporteur, M. François-Poncet, 17.500.000 francs de réductions sur les crédits du ministère de l'Air. L'ensemble des crédits demandés par le gouvernement était de 1 milliard 786 millions.

La commission a ensuite achevé la discussion du budget des P. T. T.

Elle examinera ce matin les articles de la loi de finances.

## Les Tchécoslovaques de Paris

offrent à M. Sausse un objet d'art

à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire

Une émouvante cérémonie a eu lieu hier soir à la mairie du VIII<sup>e</sup> arrondissement où les membres des sociétés tchécoslovaques de Paris s'étaient réunis pour fêter le quatre-vingtième anniversaire d'un grand ami de leur pays, M. Joseph Sausse. Après que M. Drucker, maire du VIII<sup>e</sup> arrondissement, eut souhaité la bienvenue aux personnes qui participent à cette fête, M. Flandrick, président de la colonie tchécoslovaque à Paris, M. le général Kleindienst, attaché militaire de la tchécoslovaquie en France, M. de Borsat, vice-président des vétérans et militaires des armées de terre de France, M. Bréty, président de la colonie tchécoslovaque dans l'armée française, et M. Samuël, président de l'association des Sokols à Paris, rappellent les grands services rendus à la cause tchécoslovaque par M. Sausse ; puis le docteur Otakar Bures lui remit, au nom du Comité des Amis de France, un drapeau représentant la statue équestre de saint Venceslas, patron de la tchécoslovaquie, entourée des quatre nations tchèques et représentant le monument du drapeau du sculpteur Myslbek, qui se dresse sur la place principale de Prague.

Albert LONDRES.

## L'ENQUÊTE JUDICIAIRE

SUR LE VOL

## DES DOCUMENTS NAVALS

M. Girard, juge d'instruction, a commencé hier son enquête concernant le vol de documents reproché à MM. Horan, Deleplanque et consorts.

Le magistrat avait convoqué à son cabinet M. de Noblet d'Angloire, secrétaire d'ambassade détaché au service des relations avec la presse au ministère des Affaires étrangères, et inculpé d'avoir livré à M. Roger Deleplanque le commentaire sur l'accord naval franco-anglais. Le secrétaire d'ambassade était assisté de M. Guyonnet, secrétaire de M. Campinchi, son défenseur. Il a fait au magistrat la déclaration suivante :

Cette affaire est trop délicate ; la situation, sous son autorité et sa responsabilité, ne saurait être, mais mon honneur est engagé. C'est pourquoi je vous demande, monsieur le juge, de remettre cet interrogatoire jusqu'à l'arrivée de mon défenseur. M. Campinchi, retenu en Corse par la session du conseil général.

Le magistrat a accédé à ce désir et a renvoyé l'interrogatoire à vendredi. Ce jour-là, il entendra également M. Corbin, directeur politique aux Affaires étrangères.

M. Girard a procédé ensuite à l'interrogatoire de M. Roger Deleplanque, en présence de ses défenseurs, M<sup>rs</sup> Henry Torres, Gérard Rosenthal et Gérard Strauss.

## Un interrogatoire qui dure plusieurs heures

Le journaliste devait s'expliquer pendant plusieurs heures.

Je connaissais Horan depuis quelques années, dit-il en débutant. Je me suis lié d'amitié avec lui, et c'est d'ailleurs à raison de cette amitié que j'étais prêt à me faire l'interprète de ses appointements de 35 dollars et demi par semaine.

Les questions politiques et diplomatiques ne m'intéressaient que modérément ; le public m'intéressait beaucoup plus pour les faits divers et les événements concernant la colonie américaine de Paris.

D'autre part, je fréquentais le ministère des Affaires étrangères, en qualité de journaliste, depuis 1921 ou 1922.

La question du pacte naval franco-anglais était à l'ordre du jour des conférences biquotidiennes qui avaient lieu à midi et à 7 heures du soir, au service de la presse du ministère des Affaires étrangères.

Me souvenant peu des questions diplomatiques et préférant la fréquentation de la Chambre des députés, je n'étais assis à ces conférences que pendant les vacances parlementaires, en mort-saison d'information.

Le ministère des Affaires étrangères n'ignorait pas que je collaborais à l'« Universal Service », puisque cette qualité figurait sur mon passeport.

Enfin, j'avais demandé moi-même, au moment des cérémonies afférentes à la signature du pacte Kellogg, une carte de journaliste pour M. Horan, et j'ai présenté, à cette occasion, celui-ci à M. Bargeton, chef de service de la presse, et à M. de Noblet, attaché à ce service.

## Comment furent remis les documents

Ayant ainsi introduit le nom de M. de Noblet dans le débat, M. Deleplanque s'expliqua sur ses relations avec celui-ci et sur les conditions dans lesquelles il fut mis en possession des documents communiqués à l'Amérique.

Je n'avais avec M. de Noblet, poursuivit l'inculpé, de relations qu'à raison de ses fonctions et ne le voyais qu'au ministère.

Huit jours avant la remise qu'il me fit des documents, j'ai été, comme la conversation roulait sur le compromis franco-anglais, à l'ordre du jour des préoccupations journalistiques :

« Tiens, j'ai des documents qui sont en train de passer de la main à la main, si je peux te faire la main dessus, je pourrais les communiquer demain et vous pourriez en tirer des « papiers » susceptibles d'intéresser vos lecteurs. »

J'avais attaché si peu d'importance à cette proposition, marquée de son obligeance, que je n'appréhendais de venir le lendemain, il ne m'avait d'ailleurs pas précisé quel était le caractère de ces documents.

D'une manière générale, je dois dire que la publication du compromis aujourd'hui chose faite — était, à cette époque, annoncée au Quai d'Orsay comme imminente et que, d'autre part, le ministère des Affaires étrangères avait déclaré qu'il ne refusait pas de conclure un accord secret entre la France et l'Angleterre, mais que les deux puissances étaient arrivées à régler le malentendu qui avait eu les divers, afin de fournir à la presse un texte définitif.

Les trois articles d'ordre d'information, des îrois autres puissances intéressées, c'est-à-dire, l'Italie, le Japon et les Etats-Unis d'Amérique.

Cette digression terminée, M. Deleplanque revint à la remise des documents :

— Bref, poursuivit-il, le 15 septembre, en fin de journée, comme j'étais dans le cabinet de M. de Noblet, ce dernier m'a fait appeler et m'a dit : « Viens, j'ai à te montrer deux personnes que je te dois présenter. »

Il m'a conduit à deux personnes que je ne connaissais pas. Elles étaient assises à une table, et l'une d'elles, qui se présentait à moi, me dit : « Tu es journaliste ? »

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

— Tu es journaliste ?

— Oui, répondis-je.

les rendrez à la fin de mes vacances, c'est-à-dire dans trois semaines. S'ils ne vous étaient plus utiles, vous pourriez les rendre auparavant à M. Levedier, un de mes collègues du ministère des Affaires étrangères.

J'ai emporté les documents et, après les avoir lus, je n'ai guère vu ce qu'on en pouvait tirer. Ils me semblaient sans importance.

Le premier de ces documents était une lettre collective, qui reproduisait des indications plusieurs fois publiées déjà dans la presse.

Le second était un résumé historique dont je dois dire qu'il me paraissait sans intérêt.

## L'insistance de Horan

Qu'allait faire M. Roger Deleplanque de ces documents ?

Il expliqua au juge d'instruction qu'il avait, à plusieurs reprises déjà, refusé d'accéder à des demandes précédentes de son ami Horan, qui voulait se procurer le texte même du pacte.

— Un soir, ajouta-t-il, trois ou quatre jours après la remise des documents par M. de Noblet, Horan dit, chez moi, sous prétexte de choses et d'autres, lorsque je me rappelai tout à coup les documents ; je le donnai à Horan en lui disant : « Tiens, prends, tu verras ce que c'est. Pour moi, je crois que ça ne vaut rien. »

— Et j'ajoutai aussitôt : « En tout cas, il ne s'agit, sous aucun prétexte, de nuire à M. de Noblet, qui est un ami ! »

C'est la publication par les journaux américains qui m'apprent que M. Horan avait fait de ma communication.

Furieux de cette publication, M. Roger Deleplanque « bondit » chez Horan.

— Je lui fis des reproches sanglants, assure-t-il, puisqu'il n'avait pas tenu compte de mes observations sur la discrétion à observer. « Tu as commis une indoligence à l'égard de M. de Noblet et du gouvernement français, m'a-t-il dit. Je te donne ma démission de l'« Universal Service », je ne veux plus travailler avec toi. »

M. Roger Deleplanque n'eut plus d'autres rapports avec Horan jusqu'au jour où celui-ci fut interrogé à la préfecture de police.

Ce soir-là, Horan lui téléphona :

— Je n'ai parlé ni de toi ni de M. de Noblet, lui dit-il.

## Des déclarations

L'inculpé rapporta ensuite un incident qui se serait déroulé trois ou quatre jours après la publication des documents en Amérique.

Mon frère Maurice, qui travaillait avec moi, raconta-lui, fut abordé, un matin, au ministère des Affaires étrangères, par un fonctionnaire à qui l'inculpé avait désigné. Ce fonctionnaire était de la préfecture, qui lui dit : « Voici une lettre que M. de Noblet m'a chargée de vous remettre. »

Mais comme mon frère disait qu'il n'était point Roger Deleplanque, M. Desfeuilles reprit son enveloppe en expliquant qu'il devait me la donner en mains propres et il me fit aller le chercher à la Chambre à 4 heures de l'après-midi.

Le rendez-vous fut manqué.

Mais, à 9 heures du soir, je reçus un coup de téléphone et M. Desfeuilles vint me voir à 11 heures. Il me remit une lettre très cordiale de M. de Noblet, où il me disait qu'il avait été très heureux de vous rencontrer et qu'il espérait vous revoir.

Je répondis à M. Desfeuilles que je ne le décevrais pas M. de Noblet et je lui remis les deux lettres.

Comment alors M. Roger Deleplanque en vint-il à parler de M. de Noblet ?

C'est ce que M. Girard lui demanda.

— Le matin du 10 octobre, répondit l'inculpé, c'est-à-dire le jour même où j'étais convoqué à la sûreté générale, je reçus une seconde visite de M. Desfeuilles. Il venait, dit-il, me recommander de ne pas dénoncer M. de Noblet. Je répétai que j'avais donné ma parole et qu'il pouvait compter sur moi.

En effet, je n'ai parlé de M. de Noblet, poursuivit l'inculpé, et lorsque j'ai découvert lui-même.

M. Roger Deleplanque aurait peut-être une autre visite, celle de M. Hauriol, homme de lettres ami de M. de Noblet.

— C'est le 12 octobre, je crois, dit-il au juge, que M. Hauriol vint me voir. « Pour sauver la carrière de M. de Noblet, me supplia-t-il, retirez-vous ! »

A quoi je répliquai qu'ayant toujours dit la vérité, je persisterais à la dire. « Alors c'est lui qui se retrayait », conclut-il, voyant que ses efforts étaient inutiles.

## Que sont devenus les notes remises par M. de Noblet ?

Mais que sont devenus les documents remis par M. de Noblet à M. Roger Deleplanque et par celui-ci à M. Horan ? Sont-ils ceux que la justice possède et qui figurent au dossier ?

L'inculpé ne le pense pas, car, questionné sur ce point par M. Girard, il a déclaré :

— Je n'ai rien restitué, et à ma connaissance, Horan n'a rien restitué non plus.

M. de Noblet et aussi M. Levedier sont spécialement interrogés sur ce point.

En terminant, M. Roger Deleplanque a soutenu qu'il n'avait touché aucune rétribution spéciale du fait de la remise à M. Horan.

— Je le jure sur la tête de mon enfant ! dit-il en levant la main droite.

Vendredi, après l'interrogatoire de M. de Noblet, M. Roger Deleplanque sera confronté avec ce dernier.

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU Petit Parisien ET DU Times

...que el gobierno, para el caso de una emergencia, tiene una reserva de 100 millones de dólares.



**Voleurs « au rendez-vous »**  
Depuis quelque temps, des délinquants et commerçants du quartier Saint-Merri étaient les victimes d'individus pratiquant le vol « au rendez-vous ».

M. Roite, commissaire de police, chargé l'inspecteur Bodin de rechercher les flous. Hier matin, le policier fut assez heureux pour arrêter en flagrant délit François Chamasso, vingt-neuf ans, 6, rue Quincampoix, et Fernand Jacob, vingt-sept ans, sans domicile.

**Un immeuble évacué**  
Il y a deux ans, les services compétents de la Ville de Paris et des experts établis, saient qu'un immeuble situé 14, rue des Guillemines, était trop vétuste pour abriter des locataires. Le propriétaire lui mis en demeure de faire évacuer la maison. Malheureusement, les familles menacées d'expulsion ne trouvant pas de logis disponibles résistèrent tant et si bien que les mois passèrent sans rien changer à la situation. Finalement, hier matin, M. Gaultier, commissaire de police, se rendit sur les lieux en compagnie d'un huissier et parvint à faire entendre raison aux chefs de plusieurs familles qui furent hébergées dans des hôtels et dans les baraques du boulevard Jourdan.

**L'épuration de Paris**  
Une ronde a été effectuée. Autre nuit, dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement. Quarante personnes ont été interpellées et treize maintenues en état d'arrestation pour divers délits.

**Les accidents de la rue**  
Un autobus et un tramway sont entrés en collision, hier matin, rue Lecourbe. La jeune Pierrette Mothen, quinze ans, écolière, demeurant 17, rue Ginox, qui se trouvait dans l'autobus, a reçu une forte commotion cérébrale. Elle a été transportée à Necker dans un état qui paraît grave.

Un autre accident de douze ans, le jeune Engelard, 5, rue Henri-Duchêne, a été blessé au bras droit. Il a été admis aux Enfants-Malades, où son état n'est pas jugé inquiétant.

Un cycliste, M. Roland Naudès, vingt-cinq ans, habitant 43, rue Sainte-Croix-de-la-Bronnerie, est renversé, rue de Rivoli, par un taxi, Hôtel-Dieu.

Avenue Paul-Déroutelle, Mlle Marie Poggi, dix-sept ans, habitant 5, rue des Beaux-Arts, est renversée par un taxi, Charité.

Un camion automobile heurte, boulevard de Strasbourg, une voiture à bras qui renversait M. René Sevrin, vingt-sept ans, 25, Faubourg Saint-Denis, et Charles Hébert, soixante-cinq ans, 48, rue Dervois. Tous deux sont blessés ; M. Hébert est admis à Lariboisière.

**Une jeune fille assaillie avenue du Bois**  
Ayant terminé la promenade qu'elle a l'habitude de faire chaque soir, pour se rendre à la messe, elle a été assaillie par un individu qui a tenté de la violer. Elle a été sauvée par un passant qui a appelé à l'aide.

Des agents intervinrent et l'agresseur, qui était légèrement pris de boisson, fut conduit au commissariat, où il déclara se nommer Alphonse Bourgeois, dix-huit ans, plombier, avenue Edouard-Vaillant, à Afortville. Il a été envoyé au dépôt.

**Un Algérien se blesse mortellement en tombant au fond d'un puits**

Une usine électrique, installée quai d'Ivry, à Ivry, fait enlèvement actuellement, pour ses besoins, une passerelle en ciment armé qui, enjambant la Seine, relie Ivry à Charenton-le-Pont. L'autre soir, un passant percuté des cris semblant provenir de l'intérieur de l'un des puits édifiés sur le quai d'Ivry.

Le brigadier Fayat, du commissariat de Charenton-le-Pont, informé se rendit sur place. Au bord de la cavité intérieure du puits, haut de vingt-cinq mètres, gisait une forme humaine.

Les pompiers furent alertés, mais avant qu'ils fussent arrivés le brigadier avait déjà réussi à retirer l'homme de sa périlleuse position. L'homme était attaché à l'extrémité d'un cordeau, il était descendu dans le fond de la cavité, d'où il avait remonté le malheureux. C'était un manoeuvre algérien, Ben Said ben Soum, qui était tombé accidentellement dans le puits au cours de son travail. Transporté à l'hôpital de la Pitié, le malheureux y est décédé.

M. Montoriol, 60, rue d'Amsterdam, a signalé à la police la disparition de sa bonne, Jeanne Lebrun, âgée de dix-huit ans. Travaillant sur un toit, 17, rue Darni, M. Joseph Salomon, vingt-trois ans, couvreur, domicilié 60, rue Saint-André-des-Arts, tombe du septième étage et se tue.

Commencement d'incendie, provoqué par un court-circuit, dans la nef principale du Grand Palais. Débris insignifiants.

M. Henri Perrier, industriel, 106, avenue Philippe-Auguste, voulait vendre 5.000 francs sa moto-cyclette. Un inconnu se présente, monte sur la machine, sous prétexte de l'essayer, et s'enfuit. On le recherche.

Une exhumation d'un cadavre, rue de Valenciennes, 106, par le docteur Pierre Vacet, professeur à l'école de médecine.

On nous prie de préciser que l'omnium des assurances, fondé en 1844, 4, rue des Jardins, à Nogent-sur-Marne, et transféré depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1927, 5, rue Jacques-Kabli, n'a rien de commun avec l'ancien point de vente, 106, rue de Valenciennes, qui a été fermé.

Le soir, à Saint-Denis, à 30 h. 30, au siège social de l'Université Populaire, école de filles, rue Emile-Sonnay, conférence sur « les remèdes de la vie moderne », par le docteur Pierre Vacet, professeur à l'école de médecine.

On nous prie de préciser que l'omnium des assurances, fondé en 1844, 4, rue des Jardins, à Nogent-sur-Marne, et transféré depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1927, 5, rue Jacques-Kabli, n'a rien de commun avec l'ancien point de vente, 106, rue de Valenciennes, qui a été fermé.

Le soir, à Saint-Denis, à 30 h. 30, au siège social de l'Université Populaire, école de filles, rue Emile-Sonnay, conférence sur « les remèdes de la vie moderne », par le docteur Pierre Vacet, professeur à l'école de médecine.

**Les CACHETS ou COMPRIMÉS des POUDRES DE COCK**  
fortifient l'Estomac désinfectent l'Intestin décongestionnent le Foie

Pour tous renseignements sur le traitement intégral du Docteur de Cock, écrire aux Laboratoires du Docteur de Cock, à Jeumont (Nord).

**La Hutte 5**  
GRAND ROMAN INÉDIT  
DEUXIÈME PARTIE

VI (suite)

— Vous voudriez bien m'entendre vous répondre le contraire dit-elle avec un sourire railleur. Mais vous ne l'entendez point. Sachez, cependant, que je n'ai pas voulu vous trahir.

— S'il en est ainsi, je me tiens pour satisfait. Vous avez raison, il faut laisser aux sentiments, comme aux fleurs, le temps de s'épanouir.

— Et nous sommes en hiver, mon-sieur Cordé !

— C'est l'époque où les fleurs ont le plus besoin de soins. Lorsque nous serons loin l'un de l'autre, qui soignera la plante fragile que nous avons fait éclore ?

— Imaginez que chacun de nous en prendra soin de son côté. Pour le reste, occupez-vous de me caser, si vous tenez à me revoir bientôt. Sur ce, mon cher ami, je vous quitte. Il le faut. C'est à moi tout d'être prudente et raisonnable et je suis surprise d'être obligée de vous le rappeler. Ne faites pas cette vilaine figure. Je ne vous laisse pas seul : il vous reste votre pèche. Adieu, mon ami !

Elle lui tendait la main. Il la prit.

Copyright by Jean Faber 1928. Traduction et reproduction interdites en tous pays.



Chic !... Toto, c'est la neige, maman va nous racheter du goudron GUYOT.

L'usage du GOUDRON-GUYOT, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café, par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée ; on arrive même parfois à enrayer la phthisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes causés de cette décomposition.

Exiger le véritable GOUDRON-GUYOT et, afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette : celle du véritable GOUDRON-GUYOT porte le nom de GUYOT imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs : violet, vert, rouge et en biais, ainsi que l'adresse : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

P.-S. : Les personnes qui ne peuvent se faire au goût du goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une amélioration aussi certaine.

## ESSAYEZ CETTE RECETTE PLUS DE RIDES



### LE SIMPLE SECRET D'UN ÉPIDERME FRAIS ET JOLI

Aucune crème ordinaire ne peut modifier la peau d'une femme quand celle-ci a atteint la quarantaine : aucun fard ne réussit à cacher ses imperfections. La peau superficielle n'a ni veines ni artères, et doit être nourrie par les tissus qu'elle recouvre. Un épiderme bien alimenté est toujours doux, clair et joli et toute femme dont le teint est pâle ou jaune et dont la peau est ridée ou ridée, peut être certaine que les tissus de son visage sont rétrécis et que sa peau est insuffisamment nourrie. Il est absolument certain que les meilleurs ingrédients connus pour nourrir l'épiderme sont la crème fraîche et l'huile d'olive pure, artificiellement purifiée ; aussi quand ils sont appliqués sur la peau, ils sont rapidement absorbés et assimilés par les tissus affaiblis.

Coffret de beauté gratuit. — Notre nouveau coffret de beauté contenant trois petits tubes de Crème Tokalon Aliment pour la peau et d'autres produits précieux pour la beauté sera envoyé, à titre gracieux, sur demande accompagnée de trois francs en espèces ou par mandat. Adresse : Maison Tokalon, Service 15, Rue Auber, 7, Paris.

### AUX HALLES HIER LE GALA DE L'ARMISTICE A L'OPERA

La viande maintient ses prix. Hausse de 1 fr. au kilo sur le canard nantais, 18 à 25 fr. ; de 2 fr. sur le rouennais, 20 à 26 fr. ; de 0 50 sur les dinde, coq et poule gâtinais, 14 à 16 50 ; de Touraine, 12 à 16 ; de 1 fr. sur la dinde du Midi, 13 à 17 ; de 0 50 sur les perdreaux, 7 à 18.

Baisse de 0 10 sur les lapins gâtinais et ordinaires, 9 à 9 50 ; de Bretagne, 11 à 14 ; de 0 50 sur le poulet de Bresse, 18 à 20.

Les beaux d'Alsace valaient de 23 à 27 le kilo ; ordinaires, de 19 à 25, et les œufs de 620 à 1,160 le mille.

Baisse sur les épinards, 410 à 440 les 100 kilos.

Hausse sur les carottes des Vertus, 75 à 150 fr. les 100 boîtes ; de Montesson, 160 à 200 ; les laitues de Nantes, 150 à 230 le cent ; les haricots à écosser du Midi, 950 à 290 ; les poireaux, 250 à 400 les 100 boîtes.

La plus brillante manifestation des fêtes de l'Armistice sera, sans conteste, la soirée de gala que l'Association amicale des croix de guerre organise à l'Opéra le mardi 6 novembre au profit de sa caisse de secours, sous le haut patronage de M. Doumergue, président de la République. Les meilleurs artistes de l'Opéra et de la Comédie-Française donneront à la représentation du *Cop d'or* et de *Gringoire* un attrait particulier. Miss Grace Moore, de New-York, se fera entendre au cours de la soirée ; enfin Mme Madeleine Roch, sociétaire de la Comédie-Française, dira, au cours de l'apothéose de la croix de guerre, la *Prière à l'Inconnu*, scène lyrique de M. Armand Elyard.

La location est ouverte à l'Opéra et dans les agences théâtrales.

Paris, Hémery, impr.-gér., 15, rue d'Enghien.

**L'élégance des poêles DEVILLE**  
contribue à l'agrément du foyer

Le poêle qui chauffe une pièce est nécessairement en évidence puisqu'il est placé devant la cheminée. S'il est disgracieux, le regard qui se porte sur lui est péniblement affecté. Quand vous faites choix d'un poêle, vous devez donc tenir compte de l'élégance de ses lignes et du bon goût de sa décoration.

Vous apprécierez certainement l'élégance des nombreux modèles DEVILLE. Leur prix avantageux vous surprendra agréablement. Leur faible fonctionnement, leur longue durée, leur faible consommation sont connus depuis longtemps.

Catalogue illustré envoyé franco sur demande adressée à  
**DEVILLE & C<sup>ie</sup>** (Département Chauffage)  
CHARLEVILLE (Ardennes)

**CHAUFFAGE DEVILLE**  
Tous les poêles **Die** pour tous les usages

En vente : quincailleries, ferronneries et grands magasins.

Autres départements : Metz, Nancy, Reims, Lille, Valenciennes, Amiens, Compiègne, Laon, Arras, Lille, Valenciennes, Amiens, Compiègne, Laon, Arras.

Toute la publicité dans le journal **Le Petit Parisien** est reçue directement aux SERVICES DE PUBLICITÉ

118, Champs-Élysées — Téléphone : Élysées 65-94, 95 et 96  
18, rue d'Enghien — Téléphone : Provence 15-21 et 22  
et à l'Office d'Annonces, 29, Boulevard des Italiens — Téléphone : Gutenberg 27-29

**LE MIROIR DES SPORTS**  
rédige par les meilleurs spécialistes  
publie les plus belles photographies

**MAUX D'ESTOMAC**  
Gastrites — Dyspepsies — Gastralgies — Dilatations  
Entérites — Aigreurs — Renvois — Vomissements  
Indigestions — Brûlures — Ballonnements — Nausées  
Crampes — Vertiges — Insomnies — Maux de tête

Traitement absolument souverain, d'une efficacité immédiate par les  
**POUDRES DE COCK**

Manquez-vous d'appétit ? Avez-vous des digestions lentes et pénibles ? Ecrivez-vous des lourdeurs, de l'oppression après les repas ? Avez-vous des renvois acides, des gaz abondants, des maux de tête, des vertiges, des ballonnements, de la somnolence au sortir de table ? Avez-vous la langue chargée, l'haleine fétide, le ventre ballonné ? Avez-vous souvent des indigestions, des nausées, des vomissements, des alternatives de diarrhée et de constipation ? Sentez-vous des douleurs, au creux de l'estomac, dans le ventre ? Êtes-vous vite fatigué, vite essoufflé ? Êtes-vous oppressé pendant la nuit ? Avez-vous des cauchemars, des insomnies ?

Pour vous débarrasser de toutes ces misères qui empoisonnent votre existence, prenez des **POUDRES DE COCK**. Avec les **POUDRES DE COCK** on mange avec goût, on digère facilement n'importe quel aliment, on a tous les organes à l'aise, le cœur, la tête, le cerveau, la foie, les reins, les intestins ; on retrouve ses forces, sa gaieté, sa bonne humeur, parce qu'on retrouve la santé. Vous lous qui souffrez de l'estomac, pensez aux **POUDRES DE COCK**, c'est le remède pour guérir l'estomac.

La boîte, 8 fr. 45 (cachets ou comprimés). Toutes pharmacies.

la presse encore dans les sténies et murmura :  
— Catherine ! Catherine ! allez-vous partir ainsi ?  
— Il le faut bien, mon ami !  
— Comme ça, tout simplement ?  
— Comment voulez-vous donc que je parte ?  
— Vous ne comprenez pas ?  
— Ma foi, non.

Il essaya de l'attrier contre lui, mais elle se dégagea, murmura, mi-graveuse, mi-fâchée, un « s'avez raisonnable ! » tout à fait décidé, et s'éloigna à reculons en lui envoyant un baiser du bout des doigts.

Le baiser qu'il n'avait pu placer brôla les lèvres de Cordé. Il voulait s'élever à sa suite. Comme il faisait un pas en avant, un regard de reproche le cloua sur place. Dominé, il la regarda s'éloigner et, des deux mains, lui envoya, à larges brassées, tous les baisers tumultueux et désordonnés qu'il aurait voulu lui prodiguer réellement. Elle s'arrêta, avant de disparaître définitivement dans l'épaisseur du taillis et, dans un geste harmonieux, ses mains blanches et souples lui envoyèrent, à leur tour, des baisers qui semblaient voler vers lui comme des colombes.

Elle se retourna enfin, dans un geste où toute la grâce de sa ligne ondula, et disparut dans l'ombre de la futaie.

Troublé comme un homme ivre, balotté par la vague de fond d'un désir impérieux, Cordé restait sur place. Mécontent de lui-même, il bourra nerveusement sa pipe, l'alluma et revint au bord de l'eau. Le grand besoin d'amour qu'avait éveillé en lui la présence de Catherine, cherchait un autre aliment. Il voulait se baigner dans le paysage jusqu'à s'y enlaiser.

Sous le dôme uniformément gris d'un ciel bas, l'éclair mirait ses eaux d'un vert sombre. Un silence lourd pesait. Il lui semblait que ce paysage, qu'il voulait aimer, retombait sur lui et l'écrasait.

Pour échapper à cette impression lugubre, il se retourna du côté du bois. Les arbres dépouillés y dressaient l'enchevêtrement de leurs fûts noirs. Sentis, orgueilleux et droits comme des panaches verts, les petits genévriers étaient bien vivants dans cette nature morte.

Des bêtes furtives et indécernables, qui n'étaient ni plus que des ombres, dont ses pensées présentes étaient nées, lugubre, il se retourna du côté du bois. Les arbres dépouillés y dressaient l'enchevêtrement de leurs fûts noirs. Sentis, orgueilleux et droits comme des panaches verts, les petits genévriers étaient bien vivants dans cette nature morte.

Il comprit alors le découragement de Mme Hurrot et ses larmes. Nul ne découvrirait jamais le secret de cette solitude et de cette ombre.

Un balai aux mains, les jupes relevées jusqu'aux genoux, Rose, tout en bavardant intrisissablement, lavait à grande eau la cuisine du pavillon — dont Clotilde Hurrot avait enfin enlevé le mobilier — quand la mère Rochet, qui jetait les seaux d'eau, attaqua brusquement un sujet qui lui tenait au cœur.

— Quel malheur, dit-elle, que cette pauvre dame Hurrot ait perdu son mari dans d'aussi affreuses circonstances !

Rose frotta plus énergiquement le sol et grogna :  
— Ne vous en faites pas pour elle. Quand vous la connaîtrez bien, vous garderez vos larmes. Quant au défunt, il ne valait pas la corde pour le pendre.

Elle cessa tout à coup de frotter, posa son balai contre le mur, se planta devant la mère Rochet et s'écria :  
— Ça vous intéresse ? Après tout, je peux parler car je vais partir pour Paris. Je sais pourquoi vous m'interrogez... Vous craignez que votre dadas de fils ne soit chhipé pour la belle Catherine... Vous n'avez pas tort. C'est une pauvre grand'chose, mais pour l'instant, je crois que vous pouvez être tranquille. Elle a une autre idée en tête : elle veut mettre le grappin sur le monsieur qui est à la pêche... Elle avait déjà manigancé quelque chose avec lui, quand il est venu avec le patron... Ça continue. J'ai pas les yeux dans ma poche, moi ! Je vois clair ! Tenez en ce moment, vous croyez peut-être qu'elle m'a mise à votre disposition à seule fin de vous aider à nettoyer le pavillon ?

— Il fallait bien que ça se fasse ! murmura la vieille, ahurie par ce flot d'accusations.

Rose pouffa, puis, attirant une chaise à elle, s'y assit et répondit avec tranquillité :

— Ça pouvait aussi bien se faire à un autre moment. Non, ne vous trompez pas. Elle a tout simplement voulu se débarrasser de nous pour aller retrouver M. Cordé au bord de l'eau. Vous n'avez pas remarqué que je suis montée au grenier, en arrivant, et vous ne vous êtes pas demandé ce que j'allais faire ?

— Ma foi, non, je ne cherche pas à loin que ça.

Penchée en avant sur sa chaise, Rose s'y balança un instant avec la grâce d'un jeune éléphant, puis répondit avec conviction :

— Vous êtes une bonne femme, pas crainte, pas autoritaire, pas vicieuse pour deux sous. C'est pourquoi je vous dis la vérité... Comme je me doutais que la Catherine s'était débarrassée de nous avec une intention bien arrêtée, je l'ai guettée, je l'ai vue sortir du chignon et fier vers l'éclair, du côté où M. Cordé est parti pêcher. Alors, vous comprenez, c'est clair !

— Vous faites un joli métier, ma fille ! dit la mère Rochet éberluée.

C'est vraiment pas la peine que je vous rende service pour que vous me fassiez des réflexions comme ça ! Puisque c'est ainsi, vous ne saurez plus rien. J'aurais pourtant bien des choses intéressantes à vous dire...

La vieille femme considéra longuement la servante qui s'était remise debout et, ayant employé à nouveau son balai, frottait le sol avec une énergie rageuse. Un combat se livrait dans son âme droite. Il lui répugnait d'interroger davantage cette servante malintentionnée et, d'autre part, elle pensait qu'il était de son devoir de se renseigner davantage. Elle dit enfin d'un ton conciliant :

— Je n'ai pas voulu vous contrarier, mademoiselle Rose, mais, qu'est-ce que vous voulez, c'est plus fort que moi, je n'ai pas à voir les choses laides, ça me rend malheureuse !

— Dans ce cas, vous n'êtes pas faite pour vivre ici !

Mais enfin, s'écria la vieille femme étonnée, qu'est-ce qu'elle a donc fait, cette dame Hurrot ?

Rose prit un temps, puis lentement précisa :

— Elle a eu l'acuse d'avoir fait assassiner son mari !

— Jésus-Marie ! c'est-à-dire, avec une belle figure comme la sienne ! Non, je ne croirai jamais ça !

— Croyez-le ou ne le croyez pas, je m'en fiche ! répliqua la servante en haussant les épaules. Mais méditez-vous pour votre gars, si ça ne biche pas avec l'autre, elle l'empêchera !... D'ailleurs, si vous voulez être convaincue que je ne mens pas, montez au grenier et guettez le retour de la Catherine. Vous serez fixée.

— Ça n'est pas beau d'espionner, dit la vieille femme en secouant la tête.

— Non, mais c'est utile. Enfin, si vous tenez à vous boucher les yeux, c'est votre affaire !

Un instant, la mère Rochet resta silencieuse, puis, soudain décidée, murmura :

— J'y vais, Rose. Je veux voir...

Et, de son pas menu, elle gagna l'escalier qui conduisait aux étages.

VII

En devenant régisseur des Moires, Lucien Rochet avait fait non seulement un saut en longueur — de Normandie en Sologne — mais un saut en profondeur, dans l'inconnu.

Ce grand garçon, dont l'intelligence un peu fruste ne dépassait pas une honnête médiocrité, était resté étranger à toute passion féminine, bien qu'il eût atteint sa vingt-sixième année.

Depuis son arrivée au château, sa vie — rythmée, calée sur des rives unies — avait pris brusquement une allure de torrent. Ce n'était pas un espion que Cordé avait surpris, tapi dans l'ombre et guettant Mme Hurrot, mais un amoureux fervent.

A la première apparition de Mme Hurrot, il avait ressenti l'émotion étrange qui marque les minutes fatidiques, une sorte de choc nerveux dont il était resté sidéré. Depuis cette seconde décisive, dans cette maison pour-tout-nouvelle pour lui, il n'avait plus regardé qu'elle. Les repas pris en commun, par la force des choses, puisqu'il n'était pas encore installé, mélangaient Mme Hurrot à sa vie. Il lui parlait peu, mais il la contemplait. Son attitude distante et mélancolique l'impressionnait. Sa ferveur ne lui valait pourtant ni un sourire, ni un regard d'intérêt. Catherine Hurrot s'était, dès le premier instant, aperçue de l'impression qu'elle avait produite sur ce paysan naïf, mais elle n'en profitait que pour le commander.

(A suivre.)

Jean FABER.





\_\_\_\_\_